



CAISSE NATIONALE  
DE SECURITE SOCIALE  
DU BURKINA

Siège Social : OUAGADOUGOU

01 B.P. 562 - Tél : 50 30 60 78

Fax : 50 30 77 94

Site web : [www.cnss.bf](http://www.cnss.bf)

E-mail : [cnss@cnss.bf](mailto:cnss@cnss.bf)

OUAGADOUGOU, le 10 MARS 2014

10 MARS 2014

COMPTE BICIA-B OUAGA N° 9053060001001-63 - BIB OUAGA N° 1102468980113 - CCP OUAGA N° 2125 - TRESOR 000 144 250 011

## COMMUNIQUE

La Directrice Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale porte à la connaissance des employeurs que les dates limites de paiement des cotisations sociales et de la production des déclarations récapitulatives des salaires des périodes de mars 2014 et du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 s'établissent comme suit :

- 15 avril 2014 pour les cotisants mensuels ;
- 30 avril 2014 pour les cotisants trimestriels.

En conséquence, elle les invite au respect de ces dates afin d'éviter tout désagrément que constituent les majorations de retard.

Elle sait compter sur les uns et les autres pour l'accomplissement de leurs obligations sociales vis-à-vis de leurs travailleurs.

  
**Somkinda TRAORE/OUEDRAOGO**  
Officier de l'Ordre national

